

Nombre de membres élus : 19
Nombre de membres en fonction : 19
Nombre de membres présents : 17

Convocation faite le 14 novembre 2025

Sous la présidence de M. Jean-Louis BATT, Maire

Etaient présents : M. Jean-Louis BATT, M. Christophe BRUNISSEN, Mme Laurence JOST, M. Patrick LUTTER, Maire et Adjoint

Mesdames et Messieurs Sonia MATT, Lucien HEINRICH, Martine KWIATKOWSKI, Francis MUHR, Carmen LIONNET, Régine FERRY, Pierre BUHL, Thérèse OXOMBRE, Jean-Stéphane ARNOLD, Patrice SOUDRE, Marie-Claire LEINDECKER, Stéphanie HORNSPERGER, Pauline BUREL

Absents excusés : M. Patrick APPIANI ayant donné procuration à M. Jean-Louis BATT
Mme Marie-Valentine LUX ayant donné procuration à Mme Marie-Claire LEINDECKER

Absents non-excusés : Néant

Assistait à la séance : Mme Sarah VON MOEGEN, désignée secrétaire de séance.

**11/. DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PRESENTES PAR LA SOCIETE CHIMIREC A WISCHES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société CHIMIREC a déposé une demande d'autorisation environnementale pour la création d'un centre de transit, regroupement, tri et traitement de déchets d'activités économiques à WISCHES, ainsi qu'une demande de permis de construire.

Le dossier ayant été considéré comme complet et régulier, il fera prochainement l'objet d'une enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article R 181-18 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés,

EMET un avis FAVORABLE sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société CHIMIREC à WISCHES.

Lutzelhouse, le 9 décembre 2025
Le Président de séance



Le Maire, Jean-Louis BATT

La secrétaire de séance

Sarah VON MOEGEN